
PR1

Projet d'agrandissement de la marina de
Brownsburg-Chatham

ORIGINAL

6211-04-062

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

AVIS DE PROJET

Août 2014

*Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs*

Québec 

À l'usage du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs	Date de réception
	Numéro de dossier

1. Initiateur du projet

Nom :	Ville de Brownsburg-Chatham	
Adresse civique :	300 rue de l'Hôtel-de-Ville	
	----- Brownsburg-Chatham, J8G-3B4	
Adresse postale (si différente) :	-----	
Téléphone :	450 533-6687 poste 2822	
Télécopieur :	450-533-5795	
Courriel :	dtoussaint@brownsburgchatham.ca	
Responsable du projet :	René Tousignant	
Obligatoire : N° d'entreprise du Québec (NEQ) du Registraire des entreprises du Québec	8831851132	

2. Consultant mandaté par l'initiateur du projet (s'il y a lieu)

Nom :	Filiatrault McNeil & Ass	
Adresse :	169 boulevard St-Martin Ouest	
	----- Laval, Québec H7M-1Y7	
Téléphone :	450-662-8318	
Télécopieur :		
Courriel :	fma@fma.qc.ca	
Responsable du projet :	Alain Filiatrault	

3. Titre du projet

Agrandissement de la marina de la Ville de Brownsburg-Chatham situé au 457 route des Outaouais (route 344).

4. Objectifs et justification du projet

La Ville de Brownsburg-Chatham exploite une marina de 98 emplacements, et ce, depuis 2010. La Ville constate depuis quelques années une demande grandissante pour la location de quais et ne peut répondre à cette demande, la marina étant occupée à pleine capacité. Le site étant situé à un emplacement stratégique (en aval de la rivière des Outaouais et de l'écluse du barrage électrique de Carillon à Saint-André-d'Argenteuil), la Ville souhaite exploiter cet actif et ainsi répondre à la demande croissante. Ainsi, la Ville de Brownsburg-Chatham pourra engendrer de nouvelles sources de revenus et en faire bénéficier ses citoyens. La marina est également un facteur de croissance économique pour la MRC d'Argenteuil, une région où les besoins sont grandissants.

5. Localisation du projet

Camping municipal, 457 route des Outaouais, route 344
Lot 4 423 683
Longitude 24 38 984
Latitude 45 57 789

6. Propriété des terrains

Propriétaire du terrain : Ville de Brownsburg-Chatham

7. Description du projet et de ses variantes

Le projet consiste principalement à installer des quais d'aluminium préfabriqués ainsi qu'un brise vague en bordure de la rive de la rivière des Outaouais. Nous proposons l'ancrage de ces quais à l'aide de butées de béton préfabriqué qui seront déposés au fond de l'eau à l'aide d'une barge. Les butées proposées seront de 2.5 m de long X 2.0 m de large X 0.3 m de hauteur. Il nécessitera 57 butées pour l'ancrage des quais ainsi que 75 butées pour l'ancrage du brise vague. Au total, 132 butées d'un volume de 1.5 m.cu seront requises. L'empiétement total des butées dans la rivière sera de 198 m.cu. **(Voir l'annexe 1)**

Le projet propose également une compensation environnementale de 393 m.cu. **(Voir l'annexe 2)** Cette compensation est proposée à proximité de la descente de bateau existante sur une surface de 774 m.ca. afin d'excaver le haut fond de sédiments accumulés par l'utilisation de la descente de bateau. Nous projetons de ceinturer cette aire de travail à l'aide d'un rideau de confinement de type "silt curtains" distribué par Solmax-Texel.

Le site actuel détient un permis du centre d'expertise hydrique du Québec, son aire de location existante est de 11 385 m.ca., dossier 4121-02-92-0564. L'agrandissement proposé requiert une augmentation de l'aire de location de 11 283 m.ca. **(Voir l'annexe 3)**

8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet

L'ensemble des travaux d'agrandissement proposés seront effectués à partir de la descente de bateau existante sur le site, à cet effet, aucune perturbation de la bande riveraine ne sera nécessaire. De plus, les travaux de dragage pour permettre la compensation des blocs d'ancrages des quais et du brise vague sont également proposés à partir de la descente existante.

9. Principaux impacts appréhendés

Le projet a été planifié en fonction de limiter au minimum les impacts négatifs à la bande riveraine ainsi qu'à la rivière, c'est pourquoi tous les travaux seront effectués à partir de la descente existante. Également, une étude de caractérisation écologique réalisée en 2013 par la firme « Horizon multiresource » laisse présager peu d'impacts à ce niveau. (Voir l'annexe 4)

10. Calendrier de réalisation du projet

Plans et devis du projet : complété
Étude d'impact et autorisation du MDDEFP : en cours
Appel d'offres : été 2015
Réalisation : octobre et novembre 2015

11. Phases ultérieures et projets connexes

Aucune phase ultérieure n'est prévue

12. Modalités de consultation du public

Le but de cet avis est de présenter le projet convoité et obtenir du Ministère des directives précises sur l'étude d'impact sur l'environnement qui doit être effectuées pour ce projet. Suite à la réception de vos directives, la ville mandatera une firme de Biologiste pour réaliser l'étude. Des résolutions municipales adoptées relatives avec le projet, notamment pour l'acceptation du dépôt aux différents ministères, ont permis au Conseil municipal d'avoir des discussions avec les citoyens à ce sujet. (Voir l'annexe 5) Cependant, la Ville de Brownsburg-Chatham prévoit tenir une consultation publique formelle, maintenant que les plans et devis sont complétés.

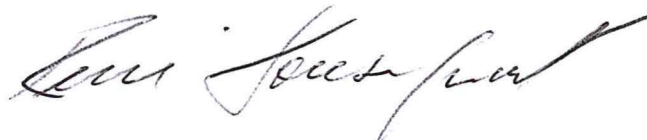
13. Remarques

N'hésitez pas à communiquer avec nous en cas de questionnement supplémentaire.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le 11 septembre 2014

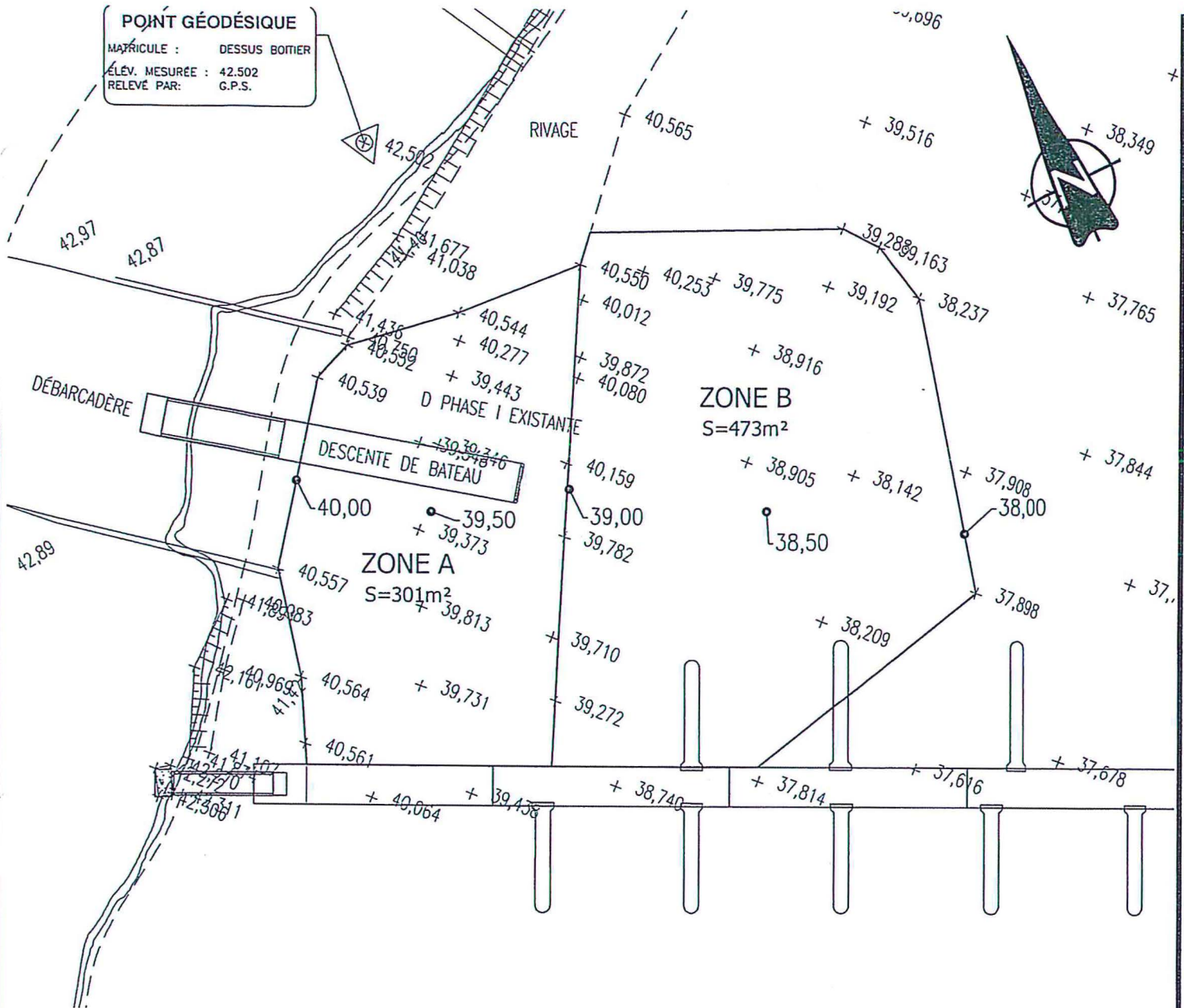
par



ANNEXE 1

ANNEXE 2

POINT GÉODÉSIQUE
 MATRICULE : DESSUS BOTTIER
 ÉLÉV. MESURÉE : 42.502
 RELEVÉ PAR : G.P.S.



ZONE A
 ÉLÉVATION MOYENNE DU FOND: 40,02
 ÉLÉVATION MOYENNE PROPOSÉE: 39,50
 DIFFÉRENCE: -0,52
 VOLUME COMPENSÉ:
 (301m² x 0,52m) ± 156,5m³

VOLUME TOTAL COMPENSÉ: ±393,0 m³

ZONE B
 ÉLÉVATION MOYENNE DU FOND: 39,00
 ÉLÉVATION MOYENNE PROPOSÉE: 38,50
 DIFFÉRENCE: -0,50
 VOLUME COMPENSÉ:
 (473m² x 0,50m) ± 236,5m³

PROJET:
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA MARINA
 454 ROUTE DES OUTAOUAIS (ROUTE 344)

 **Filiatrault, McNeil & Associés inc.**
 Consultants en ingénierie et construction

DESCRIPTION :
COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE

préparé par: Alain Filiatrault, tech.	vérifié par: Alain Filiatrault, tech.	dossier no: 1331-251
dessiné par: Daniel Beaudry, tech.	approuvé par: Alain Filiatrault, tech.	figure no: rev.
échelle: 1:300	date: 2014-02-27	SK-01 

ANNEXE 3

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE
TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA MARINA
454, ROUTE DES OUTAOUAIS
VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM

SERVICES PROFESSIONNELS

Client :



Filiatrault, McNeil & Associés inc.

A/S Alain Filiatrault

169, boul. St-Martin

Laval, QC, H7M 1Y7

Tél. 450.662.8318

a.filiatrault@fma.qc.ca



Consultant :

387, rue Lafleur

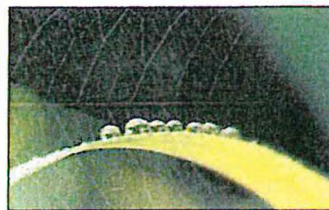
Lachute (Québec) J8H 1R2

Tél. 450.562.3223 p.225

vincent.laroche@multiresource.qc.ca

Responsable : Vincent Laroche, M.Sc. biologiste

18 octobre 2013



PRÉSENTATION GÉNÉRALE D'HORIZON MULTIRESSOURCE



Horizon multiressource est une organisation **collective multidisciplinaire** spécialisée en aménagement durable et intégré du territoire. Elle est la filiale de la coopérative Terra-Bois (certification FSC), qui appartient à quelque 600 propriétaires de boisé privé des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais. Créée en 1999 afin de répondre à un besoin particulier du développement et de l'utilisation du milieu naturel, sa vision d'affaires repose essentiellement sur les aspects de développement et de protection liés à l'aménagement du territoire, au développement régional, à la foresterie urbaine, à l'agroforesterie, à la récréation en milieu naturel, à la faune, à l'eau, aux paysages et à la conservation



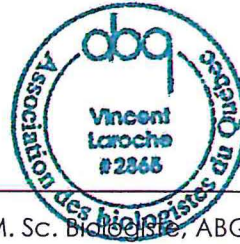
Composée d'experts en aménagement du territoire, en agronomie, en urbanisme, en économie de l'environnement et du territoire, en génie forestier, en biologie, en architecture du paysage, en hydrologie, en limnologie, en récréation, en génie civil, en horticulture, en conservation, en développement régional et de techniciens et d'ouvriers en milieux naturels, Horizon multiressource conçoit les milieux naturels comme des espaces libres de circulation des idées les plus novatrices en matière de développement durable. Horizon multiressource possède une structure organisationnelle adaptée à la réalisation de projets d'envergure. Son équipe de professionnels se démarque par la profondeur de son expérience et par la stabilité de sa composition.

Impliquée dans la collectivité, Horizon multiressource a toujours été à l'avant-scène des idées novatrices en matière de gestion territoriale. En débutant avec un service de biologie et de foresterie urbaine en 2000, elle s'est aujourd'hui constituée une équipe où la multidisciplinarité est son fer de lance. En ce sens, tous les mandats de la firme consistent à poser un regard multidisciplinaire le plus complet possible sur le territoire et de proposer des recommandations de protection et de mise en valeur environnementales, sociales et économiques intégrées. Bientôt, un organisme de conservation verra le jour afin d'accompagner le monde municipal et communautaire dans leurs démarches de conservation volontaire.


ÉQUIPE DE TRAVAIL

Chargé de projet :


Vincent Laroche, M. Sc. Biologiste, ABQ 2865



Révision:


Anne Keough, B. Sc. Biologiste, ABQ 3017

Ce document et son contenu appartiennent à Horizon multiresource inc. et à .
Toute reproduction ou diffusion partielle ou complète de ce document, de son contenu, de
ses idées ou de ses principes est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Horizon
multiresource inc. et de .

Référence à citer

Horizon multiresource inc., 2013. Caractérisation écologique – Travaux d'agrandissement de la marina
de Brownsburg-Chatham, Horizon multiresource inc., Expertise K INVE 4-2-12-, 16 p. + annexes

**TABLE DES MATIÈRES**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE D'HORIZON MULTIRESSOURCE	I
ÉQUIPE DE TRAVAIL	II
TABLE DES MATIÈRES	III
ACRONYMES ET DÉFINITIONS	V
1. INTRODUCTION	1
2. MÉTHODES	2
2.1. ÉVALUATION CARTOGRAPHIQUE	2
2.2. DÉPÔTS MEUBLES ET TOPOGRAPHIE	2
2.3. IDENTIFICATION DES MILIEUX HYDRIQUES	2
2.3.1. COURS D'EAU ET FOSSÉ	2
2.4. INVENTAIRE DE LA VÉGÉTATION	3
2.4.1. INVENTAIRE BOTANIQUE	3
2.4.2. INVENTAIRE FORESTIER	3
2.5. INVENTAIRES FAUNIQUES	3
2.5.1. INVENTAIRE DE L'AVIFAUNE	4
2.5.2. INVENTAIRES DES AMPHIBIENS, DES URODÈLES ET DES REPTILES	4
2.5.3. INVENTAIRE DU POISSON.....	4
2.5.4. INVENTAIRE DES MAMMIFÈRES	4
3. RÉSULTATS	5
3.4. DÉPÔTS MEUBLES ET TOPOGRAPHIE	6
3.5. MILIEUX HYDRIQUES	6
3.1.1. COURS D'EAU ET FOSSÉ	6
3.6. INVENTAIRE DE LA VÉGÉTATION	6
3.1.2. INVENTAIRE BOTANIQUE	6
3.1.3. INVENTAIRE FORESTIER	7
3.7. INVENTAIRE FAUNIQUE.....	7
3.1.4. INVENTAIRE DE L'AVIFAUNE	7



3.1.5	INVENTAIRE DES AMPHIBIENS, DES URODÈLES ET DES REPTILES	8
3.1.6	INVENTAIRE DES POISSONS	9
3.1.7	INVENTAIRE DES MAMMIFÈRES	9
4	ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES	10
4.1	RÈGLEMENTS RELATIFS AUX COURS D'EAU	10
4.2	RÈGLEMENTS RELATIFS À LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS	11
5	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	12
6	LIMITES ET CONTRAINTES DE L'ÉTUDE	13
7	RÉFÉRENCES	14
8	ANNEXES	IX
	FIGURE 1. LOCALISATION DU SITE À L'ÉTUDE ET DES INVENTAIRES RÉALISÉS	X
	DOCUMENTS DU CDPNQ	XI

ACRONYMES ET DÉFINITIONS

BDTQ : Base de données topographiques du Québec, échelle 1/20 000.

CDPNQ : Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec.

EFE : Écosystème forestier exceptionnel

FHVC : Forêt à haute valeur de conservation

MDDEFP : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec.

MRN : Ministère des Ressources naturelles du Québec.

SCF : Service canadien de la faune.

SIEF : Système d'information écoforestière.

LCMVF : Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (L.R.Q., chapitre C-61.1).

LEMV : Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., chapitre E-12.01).

LEP : Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29).

LFP : Loi fédérale sur les pêches (L.R., 1985, ch. F-14).

LQE : Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2).

Espèce menacée : Espèce dont la disparition est appréhendée au niveau provincial.

Espèce vulnérable : Espèce dont la survie, au niveau provincial, est jugée précaire même si sa disparition n'est pas appréhendée à court ou à moyen terme.

Espèce susceptible : Espèce dont la situation provinciale est jugée préoccupante.

Espèce aquatique (obligée/facultative) : Espèce dont les probabilités d'être présentes dans un milieu humide sont de 67 % et plus (MDDEP 2008).

Bande riveraine : Bande de terre qui borde les lacs, les milieux humides et les cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la LHE (voir plus bas). Selon la pente et le talus, elle mesure habituellement 10 ou 15 mètres de profondeur horizontale. Cependant, elle peut varier selon la réglementation en vigueur (MDDEP 2007a).

Cours d'eau : Masse d'eau qui s'écoule dans un lit avec un débit régulier ou intermittent. Il peut également emprunter sur une partie de son parcours, un fossé de voie publique ou privée, un fossé mitoyen ou un fossé de drainage (MDDEP 2007a).

Effet mosaïque : Observé lorsqu'au minimum deux milieux humides sont distants de moins de 30 mètres et que leur superficie humide est de plus de 50 %. L'ensemble ainsi formé devra être considéré comme un seul et même milieu humide (MDDEP 2007b)

Fossé : Dépression creusée dans le sol, utilisé aux seules fins de drainage et d'irrigation, qui n'existe qu'en raison d'une intervention humaine et dont la superficie de son bassin versant est inférieure à 100 hectares (MDDEP 2007a).

Habitat du poisson : Selon l'article 35 de la Loi sur les pêches (Ministère Pêches et Océans Canada) et ce, peu importe la tenure : les frayères, les aires d'alevinage, de croissance et d'alimentation et les routes migratoires dont dépend, directement ou indirectement, la survie du poisson.

Selon la LCMVF « un lac, un marais, un marécage, une plaine d'inondations dont les limites correspondent au niveau atteint par les plus hautes eaux selon une moyenne établie par une récurrence de deux ans, un cours d'eau, incluant le fleuve St-Laurent et son estuaire, ou tout autre territoire aquatique situé dans le golfe du St-Laurent et la Baie des Chaleurs et identifié par un plan dressé par le ministre, lesquels sont fréquentés par le poisson... ». Sont inclus dans le terme poisson, tout poisson, les œufs, et les produits sexuels d'un tel poisson, tout mollusque ou tout crustacé aquatiques.

Hydroconnectivité : Lien hydrologique un milieu humide et d'autres milieux humides, des milieux lotiques (cours d'eau) et/ou des milieux lentiques (lacs).

Hydropériodicité : Représente la période de temps pour laquelle un milieu humide est partiellement ou complètement saturé d'eau. Cette variation influence les communautés végétales et fauniques retrouvées au sein du milieu humide et différents indicateurs biophysiques peuvent être utilisés pour déterminer l'hydropériodicité.

Ligne des hautes eaux (LHE) : Endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes hydrophiles obligées ou facultatives à une prédominance de plantes terrestres. Elle correspond à la plaine inondable de récurrence 0-2 ans.

Plaine inondable : Espace occupé par un lac ou un cours d'eau en période de crue. (MDDEP 2007a)

Milieu humide : Terrain de superficie variable où la nappe phréatique est à proximité ou au-dessus de la surface du sol ou qui est saturé d'eau sur une période suffisamment longue afin d'affecter les conditions physiques des sols et la composition des végétaux (Warner et Rubecéds. 1997)

Étang : Étendue d'eau libre et stagnante n'excédant généralement pas deux mètres de profondeur au milieu de l'été. Il est caractérisé par des plantes aquatiques submergées et flottantes (MDDEP 2007b)

Marais : Milieu caractérisé par un substrat minéral partiellement ou complètement submergé au cours de la saison de croissance. Les marais sont dominés par une végétation herbacée émergente (MDDEP 2007b).

Marécage : Milieu dominé par une végétation ligneuse, arborescente ou arbustive, croissant sur un sol minéral ou organique soumis à des inondations saisonnières ou caractérisé par une nappe phréatique élevée et une circulation d'eau enrichie de minéraux dissous (MDDEP 2007b).

Prairie humide : Milieu similaire au marais, mais qui s'en distingue par une période plus courte où le substrat est saturé d'eau. La végétation est largement dominée par les graminées, les joncs et les scirpes. (MDDEP 2007b)

Tourbière : Milieu mal drainé renfermant un minimum de 30 cm de tourbe, ce qui signifie que l'accumulation de matière organique mal décomposée (tourbe) prévaut sur sa décomposition et humification. On y observe une prédominance de mousse et/ou de sphaigne au sol (MDDEP 2007b).

1. INTRODUCTION

Horizon multiressourceinc. a été mandatée par M. Alain Filiatrault, de la compagnie Filiatrault, McNeil & Associés inc., pour la réalisation d'une caractérisation écologique des milieux hydriques présents sur le lot 4 423 683 d'une superficie de 0,71 hectare à Brownsburg-Chatham. Le site visé par cette étude est accessible par la route 344. Les coordonnées géographiques au centre du terrain sont: 45° 35' 34'' N et 74° 27' 35'' O.

Cette étude comprend une caractérisation écologique des milieux hydriques visant l'identification des contraintes environnementales à la l'agrandissement d'une marina d'une résidence. Les contraintes rencontrées en milieu naturel font référence aux éléments cités dans les formulaires de demande de certificat d'autorisation en vertu des articles 22 de la LQE, à la LCMVF, à la LEMV, à la LEP, à la LFP ainsi qu'à la réglementation municipale en vigueur en relation avec les éléments suivants :

- Littoral, rive et plaines inondables des lacs, des cours d'eau et des milieux humides (marais, marécage, étang, tourbière)
- Habitats fauniques et aires protégées (ravage de cerf de Virginie, héronnière)
- Espèces floristiques ou fauniques menacées ou vulnérables
- Peuplements forestiers rares (EFE, FHVC)
- Zones sensibles à l'érosion
- Pentes fortes et affleurements rocheux

2. MÉTHODES

La caractérisation écologique des milieux hydrique du terrain à l'étude (Figure 1) a été réalisée par l'analyse de photographies aériennes, d'orthophotographies couleur, des bases de données disponibles et des éléments observés sur le terrain. Les inventaires des données biophysiques, hydriques, botaniques et fauniques ont été réalisés le 8 octobre 2013.

2.1. ÉVALUATION CARTOGRAPHIQUE

Les sources d'information cartographiques et les bases de données suivantes ont été utilisées pour l'identification des contraintes environnementales :

- Photographie aérienne 1 : 15 000, noir et blanc, prise le 19 juin 1983 (Q83315-172)
- Photographie couleur aérienne de Google Earth prise en avril 2010, mai 2007
- Orthophotographie couleur de l'année 2007 (Q07023-029 et Q07023-031)
- Bases de données du MRNF (BDTQ, SIEF 4e décennal) 31G09-101)

2.2. DÉPÔTS MEUBLES ET TOPOGRAPHIE

L'identification des dépôts meubles a été déterminée à l'aide des bases de données du SIEF et des cartes fédérales. Les données concernant la topographie proviennent de la BDTQ.

2.3. IDENTIFICATION DES MILIEUX HYDRIQUES

Si présents, les milieux hydriques ont été rubanés et relevés à l'aide d'un GPS GARMIN MAP60 CSX ayant une précision de ± 5 m. Pour ce faire, la méthode botanique simplifiée a été utilisée tel que recommandé par la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (MDDEP, 2008).

2.3.1. COURS D'EAU ET FOSSÉ

S'il y a lieu, les cours d'eau et les fossés de drainage présents sur le terrain ont été identifiés. Certains paramètres ont été sommairement évalués tels que la largeur d'eau libre (m), la largeur de la LHE (m), la hauteur du talus (m), sa pente (%), la présence de

signes d'érosion et le couvert végétal. De plus, une évaluation pour déterminer si le cours d'eau en question constitue un habitat du poisson est réalisée.

2.4 INVENTAIRE DE LA VÉGÉTATION

2.4.1 INVENTAIRE BOTANIQUE

Des inventaires botaniques ont été réalisés dans la baie du lac Dollar-des-Ormeaux à l'emplacement de la marina projetée ainsi qu'à la ligne des hautes eaux (LHE). La présence de l'ensemble des plantes aquatiques a été relevée ainsi que les principales espèces présentes aux abords de la LHE.

Une attention particulière a été apportée afin de recenser des espèces végétales menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées en vertu de la LEMV. Pour ce faire, une demande a été acheminée au CDPNQ afin d'identifier les occurrences d'espèces désignées menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées dans un rayon de 8 km autour du site d'étude.

2.4.2 INVENTAIRE FORESTIER

La description des peuplements forestiers a été réalisée à partir d'informations techniques prises sur le terrain ainsi qu'à l'aide des données géomatiques du SIEF du 4^e décennal.

2.5 INVENTAIRES FAUNIQUES

Sur l'ensemble du terrain, une observation visuelle et auditive a été faite afin de relever la présence ou les indices de présence de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles susceptibles de fréquenter le terrain à l'étude.

Une demande a été acheminée auprès du CDPNQ afin d'identifier les occurrences d'espèces désignées menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées dans un rayon d'un km autour du site d'étude. Des demandes ont aussi été envoyées à l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec ainsi qu'à Regroupement Québec Oiseaux – SOS POP pour les espèces aviaires menacées.

2.5.1 INVENTAIRE DE L'AVIFAUNE

L'identification des espèces d'oiseaux a été effectuée par l'identification à la vue et au chant des espèces présentes au moment de l'inventaire. Pour chaque espèce inventoriée, la période de nidification a été indiquée au tableau 5.

2.5.2 INVENTAIRES DES AMPHIBIENS, DES URODÈLES ET DES REPTILES

Afin de couvrir l'ensemble des habitats retrouvés sur le site à l'étude, une recherche active des espèces d'amphibiens et d'urodèles a été effectuée lorsque l'habitat s'avérait propice. Pour ce faire, les roches et les troncs d'arbres ont été soulevés de façon systématique. Les amphibiens, adultes et juvéniles, ont été identifiés à la vue et au chant le cas échéant.

2.5.3 INVENTAIRE DU POISSON

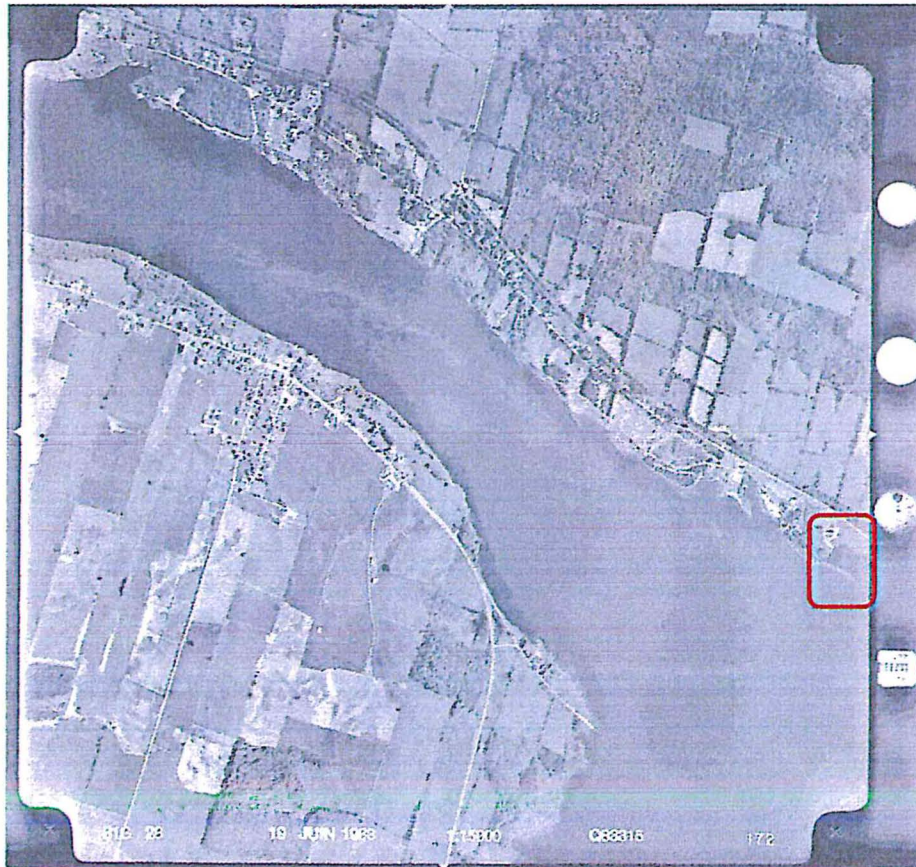
Des bourolles seront mise en place et des coups de seine effectués pour inventorier les espèces de poissons présents. Les dimensions de la seine sont de 12 m de longueur par 1,25 m de hauteur et est munie d'une poche. Le maillage est de 2 mm (marque Fipéc, modèle FR-02). Concernant les bourolles, elles sont de 18 cm de diamètre et de 42 cm de longueur. L'effort de pêche des bourolles a été de 2h15m. Un permis de gestion du MRN (SEG 2013-09-09-996-13GP) a été délivré aux biologistes d'Horizon multiressource inc. pour effectuer les travaux d'inventaires.

2.5.4 INVENTAIRE DES MAMMIFÈRES

Aucun inventaire exhaustif des mammifères n'a été effectué sur le site. Les résultats présentés dans ce rapport proviennent de l'observation d'indices de présence relevés lors des sorties sur le terrain.

3 RÉSULTATS

L'ensemble des lots visés par l'étude se trouve dans une zone rurale. Ce terrain est bordé à l'est par un belvédère municipal adjacent à la route Verte, au nord par la route 344, la Route Verte 1 puis des champs, des milieux humides et des boisés, à l'ouest le camping municipal de Brownsburg-Chatham et au sud par une le lac Dollar-des-Ormeaux. Comme le démontre la photo ci-dessous, le site s'est quelque peu développé depuis 1983. En effet, à cette époque, les quais de la marina n'existaient pas.



Photographie 1. Photographie aérienne du secteur à l'étude prise le 19 juin 1983.

3.4 DÉPÔTS MEUBLES ET TOPOGRAPHIE

Les lots sont caractérisés par la présence de deux types de dépôts de surface, soit un dépôt marin d'eau peu profonde (5S), constitué de sable et parfois de gravier, généralement bien triés. La nature du sol, selon la carte du Services des Fermes expérimentales (1995), est de la terre franche Farmington (F) et un alluvion non-différencié à surface sableuse (Au). Le sol est très pierreux et légèrement vallonné. L'altitude moyenne sur le site à l'étude est de 36 m.

3.5 MILIEUX HYDRIQUES

Le réseau hydrique de surface comprend les cours d'eau permanents et intermittents ainsi que les lacs et les différentes classes de milieux humides. Aucun milieu humide n'a été localisé dans la zone d'étude.

3.1.1 COURS D'EAU ET FOSSÉ

La BDTQ mentionne la présence d'un cours d'eau. Les inventaires réalisés sur le terrain ont recensé la présence de ce cours d'eau en direction sud vers le lac Dollar-des-Ormeaux. Au niveau du camping, le lit et la moitié inférieure du talus en enroché avec du calibre 100-200 mm. Les talus sont inférieurs à 1 m et la largeur du lit d'écoulement moins de 0,5 m de largeur.

3.6 INVENTAIRE DE LA VÉGÉTATION

3.1.2 INVENTAIRE BOTANIQUE

Lors des inventaires botaniques, une petite superficie de moins de 600 m² renfermait des plantes aquatiques. 210 m² de cette superficie est plus au large et est constituée de potamo émergé (*Potamogeton epiphydrus*) et de nénuphar à petites feuilles (*Nuphar microphyllum*). Des plantes émergentes sont également présentes près de la rive dans le 390 m² résiduels, à savoir de la quenouille à feuilles étroites (*Typha angustifolia*), du rubanier (*Sparganium sp.*) et du scirpe vigoureux (*Scirpus validus*). La végétation de la rive est concentrée au niveau du talus puisque la pelouse est entretenue périodiquement pour le camping. Quelques jeunes d'orme d'Amérique (*Ulmus americana*), de frêne rouge (*Fraxinus pennsylvanica*) et de quelques nerpruns cathartiques (*Rhamnus cathartica*) compose la strate ligneuse de la rive. La végétation herbacée est représentée par la vigne des rivages (*Vitis riparia*), l'impatiante du Cap

(*Impatiens capensis*), l'aster de Nouvelle-Angleterre (*Aster novae-angliae*), le panai cultivé (*Panasticum sativum*) et la carotte sauvage (*Daucus carotta*).

Le CDPNQ fait état de la présence de 7 espèces à statut précaire à proximité de l'aire d'étude, dont 1 information sensible, 1 espèce menacée, 2 espèces vulnérables et 3 espèces susceptibles d'être désignée. La correspondance se trouve en annexe.

Les inventaires effectués par HMR n'ont relevé aucune espèce menacée, vulnérable ou susceptible d'être désignée. Le site est peu propice à la présente des espèces à statut précaire de la région.

3.1.3 INVENTAIRE FORESTIER

Selon le Système d'information écoforestière (S.I.E.F, 4e décennal) du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et les inventaires terrain, aucun peuplement forestier n'est présent sur le site. Le terrain adjacent correspond au camping, où des roulotte sont stationnées.

3.7 INVENTAIRE FAUNIQUE

Les inventaires ont permis l'identification d'une variété de poissons, d'oiseaux, et d'amphibiens.

3.1.4 INVENTAIRE DE L'AVIFAUNE

8 espèces d'oiseaux appartenant à 5 familles différentes ont été inventoriées sur l'ensemble du site. Des espèces communes des milieux ouverts et aquatiques ont été dénombrées. De ces espèces, aucune n'est menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée. Il est important de comprendre que cet inventaire d'oiseau ne peut être exhaustif étant donné qu'il n'a pas été effectué en plusieurs visites permettant de couvrir différentes périodes de l'année. En effet, la période d'activité des oiseaux varie grandement au cours d'une année. Il est donc certain qu'une plus grande variété d'oiseaux occupe ce territoire.

Tableau 1. Espèces d'oiseaux rencontrées lors des inventaires.

Famille	Nom commun	Nom latin	Période de nidification
Anatidae	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	début avril à la mi-septembre
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	début avril à début septembre
Corvidae	Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>	début avril à la fin juillet
	Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	début avril à la fin juillet
Emberizidae	Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	mi-mai à la fin août
	Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>	début mai à la mi- août
Frindillidae	Chardonneret jaune	<i>Carduelis tristis</i>	fin mai à la fin septembre
Paridae	Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapilla</i>	fin avril à début septembre

Le regroupement Québec Oiseaux, par le biais de la banque de données SOS-POP, fait état de nidification d'une espèce menacée à plus de 2 km de l'aire d'étude. Il s'agit de la sterne caspienne.

Le CDPNQ, lui, fait état de la présence uniquement d'une espèce vulnérable, soit le petit blongios à proximité de l'aire d'étude. La correspondance se trouve en annexe.

3.1.5 INVENTAIRE DES AMPHIBIENS, DES URODÈLES ET DES REPTILES

Plusieurs individus de grenouille verte (*Lithobates clamitans melanota*) ont été identifiés sur le site. Cette espèce ne possède aucun statut précaire. L'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec (AARQ 2013) fait état de la présence de 13 espèces, dont la grenouille verte, dans un rayon de 5 km à l'aire d'étude (Annexe). De ces espèces, la grenouille des marais (*Lithobates (Rana) palustris*) et la couleuvre d'eau (*Nerodia sipedon*) sont des espèces susceptibles d'être désignées menacée ou vulnérable au Québec.

Le CDPNQ fait état de la présence de 3 espèces à espèce à statut précaire à proximité de l'aire d'étude, dont la tortue géographique, une espèce vulnérable, et deux espèces susceptibles, soit la couleuvre d'eau et la couleuvre verte. La correspondance se trouve en annexe.

3.1.6 INVENTAIRE DES POISSONS

Les inventaires ont été fructueux avec la seine, à chacun des coups réalisés. 8 espèces communes des rives des grands lacs ont été relevées tandis que seule la bourolle à l'extrémité du quai piéton renfermait du crapet de roche. Aucune des espèces inventoriées ne possède de statut particulier.

Tableau 2. Inventaire des poissons pêchés

	Seine				Bourolle		
	1	2	3	4	1	2	3
Crapet de roche	3		10	3	8		
Crayon d'argent	2	15	3				
Fouille-roche zébré	22		27	54			
				1			
Mené émeraude			1				
Perchaude				9			
Raseux-de-terre noir				2			
Ventre-pourri				11			

Le CDPNQ fait état de la présence de 3 espèces à espèce à statut précaire à proximité de l'aire d'étude, soit l'esturgeon jaune, une espèce vulnérable et deux espèces susceptibles, l'aloise savoureuse et le méné laiton. La correspondance se trouve en annexe.

3.1.7 INVENTAIRE DES MAMMIFÈRES

Le site à l'étude est assurément visité par différents mammifères. Cependant, aucune observation n'a été faite pendant l'inventaire. Des espèces communes des milieux ouverts et légèrement anthropiques, telles que la moufette rayée, l'écureuil roux, la marmotte commune, etc. sont fortement susceptibles de fréquenter le site. D'après nos observations et les renseignements fournis par le MRN et le CDPNQ, aucun mammifère présent sur le site n'est menacé, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désigné.

4 ÉLÉMENTS RÉGLEMENTAIRES

Différents éléments du milieu naturel peuvent présenter des contraintes au développement proposé. Ces contraintes font référence à certains règlements provenant de différents paliers gouvernementaux. Dans le cadre du présent projet, ces contraintes sont :

- Le lac Dollar-des-Ormeaux et sa bande riveraine
- Le cours d'eau 1

4.1 RÈGLEMENTS RELATIFS AUX COURS D'EAU

La LQE reconnaît l'importance des cours d'eau sur l'ensemble du territoire québécois. En vertu du deuxième alinéa de l'article 22 de cette loi, les travaux prévus « ... dans un cours d'eau à débit régulier ou intermittent, dans un lac, un étang, un marais, un marécage, une tourbière ou dans les rives d'un de ces éléments... » sont assujettis à l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation du MDDEFP. De façon générale, la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et les règlements municipaux qui en découlent régissent tous les ouvrages et tous les travaux qui sont susceptibles de modifier ou de détruire la couverture végétale des rives, ou de porter le sol à nu, ou d'en affecter la stabilité, ou qui empiètent sur le littoral d'un cours d'eau ou d'un milieu humide adjacent à un cours d'eau. Il est interdit, entre autres :

- de canaliser un cours d'eau
- de le creuser
- de modifier son tracé
- d'y prélever du gravier
- de le remblayer
- d'y construire des barrages ou des digues
- d'y couper de la végétation

Selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables :

- **la rive a un minimum de 10 mètres** lorsque la pente est inférieure à 30 % ou lorsque la pente est supérieure à 30 % et présente un talus de moins de 5 mètres de hauteur

- **la rive a un minimum de 15 mètres** lorsque la pente est continue et supérieure à 30 % ou lorsque la pente est supérieure à 30 % et présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur

Dans le cas présent, les rives des cours d'eau sont fixées à 15 mètres à partir de la LHE puisque la Ville de Brownsburg-Chatham applique des bandes riveraines de 15 m pour tous les cours d'eau.

Ainsi, toutes traverses ou tous travaux de nature publique ou commerciale à l'intérieur de ce type de milieu doivent être soumis à l'obtention du certificat d'autorisation du MDDEFP en vertu de l'article 22 de la LQE et de la LMVCF.

4.2 RÈGLEMENTS RELATIFS À LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

Depuis décembre 2005, le MDDEFP, conformément à l'article 32 de la LQE, exige que des inventaires de la végétation ainsi que des inventaires fauniques soient réalisés dans le cadre de tous projets relatifs à la mise en place ou à la réfection d'un système d'aqueduc et d'égout.

Le présent rapport est valide pour l'obtention des certificats d'autorisation en vertu de l'article 32.

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des espèces fauniques typiques des zones ouvertes et du littoral fréquentent le site. Un site de nidification de la sterne caspienne, une espèce menacée au Québec, est présent à plus de 2 km de l'aire d'étude.

Le lot étudié ne représente pas un habitat faunique ou floristique désigné par le MRNF ou le MDDEFP.

Les strates arborée, arbustive ainsi qu'herbacée sont typiques des milieux anthropiques entretenus et des rives. Aucune espèce herbacée menacée ou vulnérable n'a été dénombrée sur le site.

Le site est caractérisé par la présence d'aucun peuplement forestier. Aucune FHVC ou EFE n'est donc présent

Dans le cadre de ce projet, les principales contraintes environnementales rencontrées correspondent à des milieux hydriques soit le lac Dollar-des-Ormeaux, le cours d'eau et leurs bandes riveraines

Ainsi, si des travaux sont effectués à l'intérieur d'un ou des milieux hydriques énumérés ci-dessus, ils sont assujettis à l'article 22 de LQE. Par conséquent, une demande de certificat d'autorisation devra être effectuée auprès du MDDEFP. Conséquemment, votre projet devra tenter d'éviter et de conserver les milieux hydriques ou proposer des mesures de minimisation qui comprennent notamment des explications sur la nécessité technique et financière d'intervenir dans ces milieux.

6 LIMITES ET CONTRAINTES DE L'ÉTUDE

Toute opinion concernant la conformité aux lois et règlements émise dans ce rapport est exprimée à titre indicatif; elle n'est pas et ne doit pas, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique.

Les constatations présentées dans ce rapport sont strictement limitées à l'époque de l'évaluation. Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur les informations et documents disponibles, les observations lors de la visite de la propriété, de même que sur les renseignements fournis par les intervenants rencontrés. Il est important de comprendre que les milieux naturels sont dynamiques et qu'une évaluation subséquente durant la même année ou à la même période les années futures peut différer suite à des perturbations du milieu ainsi que de son environnement immédiat.

Ce rapport a été rédigé uniquement pour l'utilisation par M. Alain Filiatrault de la compagnie Filiatrault, McNeil & Associés inc. Toute utilisation de ce rapport par un autre groupe, de même que toute décision basée sur ce rapport, est l'unique responsabilité de celui-ci. Horizon multiresource ne saurait être tenu responsable d'éventuels dommages subis par tout autre groupe résultant d'une décision prise ou basée sur ce rapport.

7 RÉFÉRENCES

- AARQ. 2013. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.
- Downes, C.M. et B.T. Collins. 2008. Site web de la base de données sur les tendances notées chez les oiseaux du Canada, Version 2.2, Division de la conservation des oiseaux migrateurs, Service canadien de la faune, Gatineau (Québec).
- Gauthier, B. 2004. Liste détaillée des plantes indicatrices des milieux humides du Québec méridional. Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Notes explicatives sur la ligne des hautes eaux. Direction du patrimoine écologique. Ministère de l'Environnement 22 pages plus révisions.
- Goupil, J-Y. 2005. Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Guide des bonnes pratiques. 168 p.
- Lacroix, G., V. Tremblay, K. Huggins et M. Pronovost. 2006. Méthode intégrée d'inventaire, d'évaluation et de suivi des milieux humides. Le naturaliste canadien. Vol. 130, no 2. p 62-69.
- Marie-Victorin, F. 1995. Flore laurentienne. 3e édition, mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet, en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Première réimpression revue et corrigée. Les Presses de l'Université de Montréal. Montréal, 1093 p.
- Ministère des ressources naturelles. 1995. Norme de stratification écoforestière – Troisième programme de connaissance de la ressource forestière. Direction de la gestion des stocks forestiers, Service des inventaires forestiers, 83 p et annexes.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. 2005. Délimitation de la ligne des hautes eaux : méthode botanique simplifiée. 51 pages
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. 2007a. Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Direction des politiques de l'eau, 148 p.
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. 2007b. Identification et délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains – Guide d'analyse des projets d'intervention dans les écosystèmes aquatiques,

humides et riverains assujettis à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.
10 pages et annexes

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Québec, 2008.

Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Note explicative sur la ligne naturelle des hautes eaux : la méthode botanique experte, 8 p. + annexes

MDDEP. 2012. Les milieux humides et l'autorisation environnementale, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Direction des politiques de l'eau et Pôle d'expertise hydrique et naturel. 41 pages + annexes

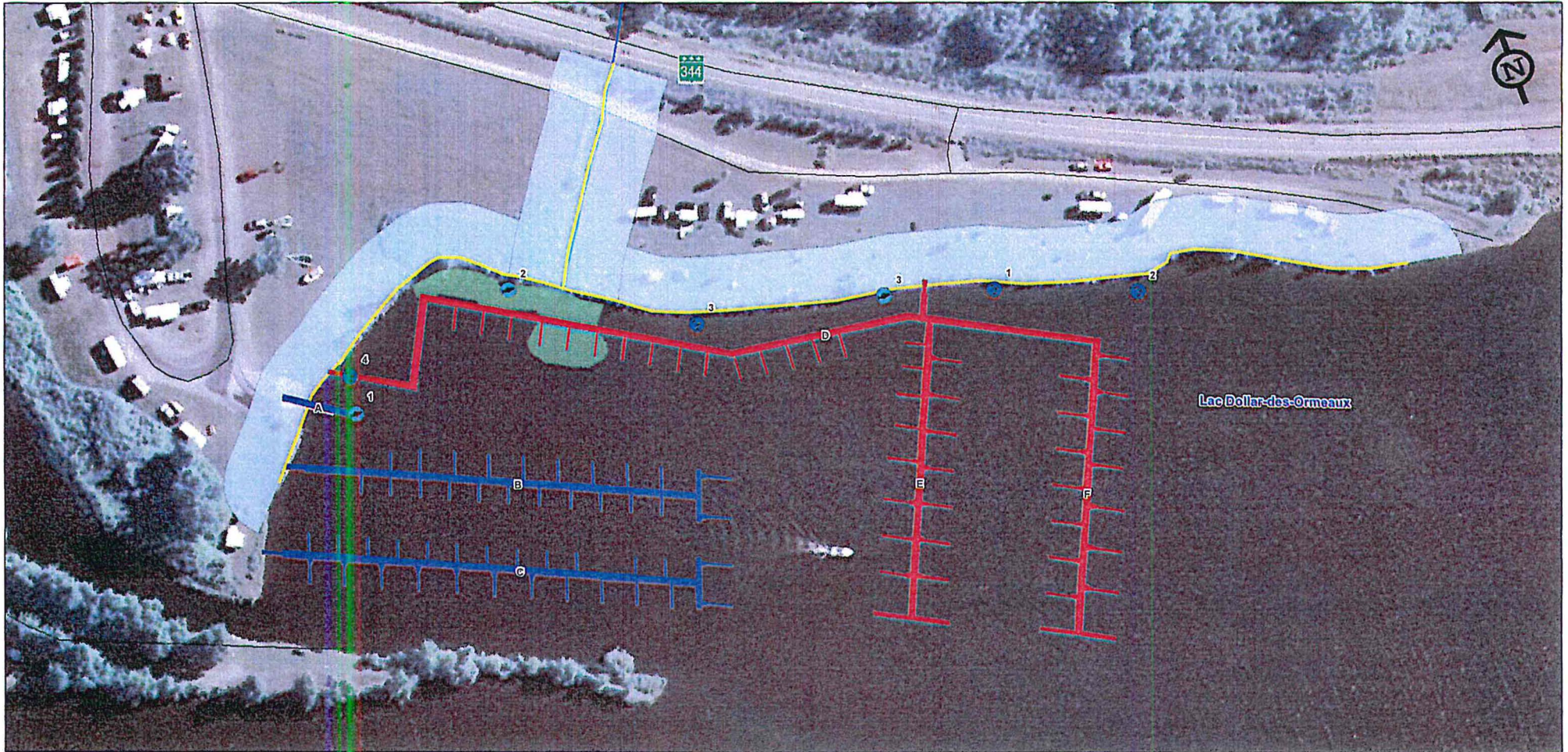
MDDEP et FloraQuebeca. 2009. Les plantes rares du Québec méridional. Les Publications du Québec, Québec. 404 p.


Services des Fermes expérimentales. 1955. Cartes des sols- Comté d'Argenteuil. Ottawa.

WARNER, B. G et C. D. A. RUEBC (ÉDITEURS), 1997. The Canadian Wetland Classification System. WetlandsResearch Center, University of Waterloo, Waterloo, Ontario.

8 ANNEXES

CARTES DU SITE, DONNÉES DU DE L'ATLAS DES AMPHIBIENS ET DES REPTILES DU QUÉBEC ET DU CDPNQ



Projet: Caractérisation écologique Travaux d'agrandissement de la marina Lot P-4 423 683 Ville de Brownsburg-Chatham			Légende Chemin Cours d'eau (SIEF) Quai Projeté Existant Pêche Bourolle Seine Végétation aquatique LHE Bande riveraine (15m)		Source des informations cartographiques: Banque de données topographique du Québec Système d'information écoforestier Horizon multiresource inc. (2013) Ville de Brownsburg-Chatham (2013) Filiatrault, McNeil & Associés inc. Photographie aérienne: Google 2007 0 10 20 40 60 80 m Projection: NAD 1983 MTM zone 8		 169, boul. St-Martin Laval, Qc, H7M 1Y7 450.662.8318 387, rue Lafleur Lachute, Qc, J8H 1R2 450.562.3223	
Titre: Localisation du site à l'étude et des inventaires réalisés					Échelle : 1:1 000 Date: 17 octobre 2013		Cartographie : Vincent Laroche, M.Sc., bio Vérification : Anne Keough, B.Sc., bio	
Dossier K INVE 4-2-12	Figure 1	Révision 1.0						

Direction régionale
de Laval, Lanaudière et des Laurentides
Secteur de la Faune

Mont-Laurier, le 8 octobre 2013

Monsieur Vincent Laroche
Horizon multiresource inc
387, rue Lafleur
Lachute (Québec)
J8H 1R2

Objet : Requête concernant la présence d'espèces fauniques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou rares dans le cadre d'un projet d'agrandissement de la marina de Brownsburg-Chatham

N/Ref: CDPNQ-R015-2013-140

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'information du 7 octobre 2013, adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), concernant l'objet en titre.

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), alors que pour les espèces floristiques, la responsabilité incombe au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Ainsi, certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes soit, n'est pas encore intégrée au système, présente des lacunes quant à la précision géographique ou encore, a besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Par conséquent, l'avis émis par le CDPNQ concernant un territoire particulier ne doit pas être considéré comme étant définitif et un substitut aux inventaires requis. Dans cette éventualité, nous apprécierions obtenir les données brutes recueillies afin de bonifier notre système d'information.

Vous trouverez l'information demandée dans les documents joints. L'information associée (fichiers pdf) provient d'une base de données en format Access. Si vous avez des difficultés à ouvrir ces documents, veuillez nous en informer.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année.
Extractions du système de données pour le territoire de Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) [ou MDDEP le cas échéant], Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année.
Titre du rapport. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) [ou MDDEP le cas échéant], Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.

En espérant ces renseignements satisfaisants et utiles à vos besoins, nous vous remercions de l'intérêt porté à l'égard du CDPNQ et demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Pour un complément d'information, je vous invite à visiter le site web du CDPNQ : www.cdpnq.gouv.qc.ca

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Robert LeBrun
Technicien de la faune
Spécialiste en géomatique
Région des Laurentides

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 7

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité			Statut	Total	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autre		
FAUNE																	
<i>Acipenser fulvescens</i> esturgeon jaune	G3G4	N3N4	S3	Susceptible	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	17
<i>Alosa sapidissima</i> alose savoureuse	G5	N5	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	18
<i>Graptemys geographica</i> tortue géographique	G5	N3	S2	Vulnérable	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14
<i>Hybognathus hankinsoni</i> méné laiton	G5	N5	S3S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	7
<i>Ixobrychus exilis</i> petit blongios	G5	N4B	S2S3	Vulnérable	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	87
<i>Nerodia sipedon</i> couleuvre d'eau	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110
<i>Opheodrys vernalis</i> couleuvre verte	G5	N5	S3S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	124
				Totaux:	8	0	2	1	0	0	0	5	0	0	0	0	



Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE (adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
B2	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
B3	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
B4	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
B5	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 7

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité			Statut	Total	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autre		
FLORE																	
<i>Acer nigrum</i> érable noir	G5	NNR	S2	Vulnérable	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	94
<i>Allium tricoccum</i> ail des bois	G5	N5	S3	Vulnérable	5	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0	366
<i>Cypripedium reginae</i> cypripède royal	G4	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	101
<i>Galearis spectabilis</i> galéaris remarquable	G5	NNR	S2	Susceptible	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	77
<i>Information sensible</i> Information sensible	----	----	----	----	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	157
<i>Spiranthes lucida</i> spiranthe lustrée	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	26
<i>Ulmus thomasii</i> orme liège	G5	NNR	S2	Menacée	4	0	1	2	0	0	0	0	1	0	0	0	81
				Totaux:	16	0	1	3	4	1	3	0	3	0	1		

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :
B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state



CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.





Le 11 octobre 2013

À: Vincent Laroche
Horizon multiresource inc.
387 rue Lafleur
Lachute (Québec), J8H 1R2

De: Pierre-Alexandre Bourgeois
Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent
21125 ch. Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue (Québec), H9X 3Y7
Tél.: 514-457-9449 poste 106, Téléc. : 514-457-0769
Courriel : pierrealexandre.bourgeois@ecomuseum.ca

Objet: Demande d'information concernant les espèces d'amphibiens et de reptiles présentes dans le secteur de Brownsburg-Chatham dans un rayon d'un kilomètre autour du shapefile fourni par Monsieur Vincent Laroche (« Limite.shp »).

Monsieur Laroche,

La recherche au sein de la banque de données de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec (AARQ) n'a généré aucune observation pour le secteur spécifique mentionné ci-haut. Il est important de considérer que l'absence de mentions ne dénote pas une absence absolue d'herpétofaune, mais plutôt un manque d'inventaires pour ce secteur spécifique. De façon à fournir des résultats représentatifs, j'ai ajouté une bande de cinq kilomètres autour de la zone d'étude (shapefile plus 1 kilomètre). Chacune de ces espèces pourrait potentiellement se retrouver dans le secteur sous étude, si l'habitat propice s'y retrouve. Voici donc la liste des espèces y ayant été observées : la salamandre à points bleus (*Ambystoma laterale*), la

salamandre à deux lignes (*Eurycea bislineata*), le necture tacheté (*Necturus maculosus*), le triton vert (*Notophthalmus viridescens*), le crapaud d'Amérique (*Anaxyrus (Bufo) americanus*), la rainette versicolore (*Hyla versicolor*), la rainette crucifère (*Pseudacris crucifer*), la grenouille verte (*Lithobates (Rana) clamitans*), la grenouille des marais (*Lithobates (Rana) palustris*), la grenouille léopard (*Lithobates (Rana) pipiens*), la grenouille des bois (*Lithobates (Rana) sylvaticus*), la couleuvre d'eau (*Nerodia sipedon*) et la couleuvre à ventre rouge (*Storeria occipitomaculata*).

De ces espèces, la couleuvre d'eau et la grenouille des marais se retrouvent sur la *Liste des espèces de la faune susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables* et devraient être sérieusement considérées avant que des modifications ne soient apportées aux habitats.

Il serait fortement recommandable que des inventaires soient effectués dans la zone d'étude afin de vérifier la présence de ces deux espèces. L'identification des secteurs ou habitats où se retrouvent ces espèces permettrait de prendre des mesures visant à conserver ces habitats et éviter de leur porter préjudice.

Ces données confidentielles vous sont transmises seulement à des fins de recherche, d'éducation, de conservation et de gestion de territoire. Elles ne doivent pas être diffusées auprès d'un tiers non concerné par la présente demande et doivent être utilisées uniquement dans le contexte de la présente demande.

Pour faire mention des documents fournis, nous vous suggérons la formulation suivante :

AARQ. 2013. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

En espérant le tout à votre entière satisfaction, n'hésitez pas à me contacter si vous avez d'autres questions.

Bien à vous,

Pierre-Alexandre Bourgeois
Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent
Courriel : pierrealexandre.bourgeois@ecomuseum.ca

**Demande d'informations
SOS-POP**

Date de la demande : 11 octobre 2013

Demande adressée à :

Marie-France Julien
Regroupement QuébecOiseaux
4545, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Téléphone : 514 252-3190 poste 2
Sans frais : 1 888 OISEAUX (647-3289)
Courriel : mfjulien@quebecoiseaux.org
Site Web : www.quebecoiseaux.org

Demandeur :

Entreprise/organisation
Horizon multiresource inc.

Personne contact
Vincent Laroche

Téléphone
[450-562-3223](tel:450-562-3223) p 225

Courriel
vincent.laroche@multiresource.qc.ca

Titre du projet
Agrandissement de la marina de Brownsburg-Chatham

Description sommaire du projet
Le projet vise l'agrandissement de la marina de Brownsburg-Chatham par l'ajout d'un **quai longeant la rive et de deux quais perpendiculaires à la rive, au bout des deux quais** déjà existant. Les coordonnées au centre du projet sont: 45 34 56 N et 74 26 15 O.

Carte de l'aire d'étude
[5256fc5426047-1331-251-F01-00 agrandissement \(1\)-2013-08-28.pdf](#)



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM

Procès-verbal _____ Copie de résolution ___X___

À une séance ordinaire ___X___, extraordinaire _____, ajournée _____

Tenue le 13 janvier 2014 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, Serge Riendeau

Et les conseillers suivants :	Yvan Caron	siège numéro 1
	Pierre Leclerc	siège numéro 2
	Louis Quevillon	siège numéro 3
	Michel Brisson	siège numéro 4
	Catherine Trickey	siège numéro 5
	Richard Boyer	siège numéro 6

Formant quorum sous la présence du Maire.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, Directeur général et greffier

RÉSOLUTION N^o 14-01-19

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA MARINA DU CAMPING MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la firme « Filiatrault, McNeil & Associés inc. » a été mandaté pour étudier la faisabilité et estimé les coûts d'agrandissement de la marina du camping municipal en y ajoutant cent (100) espaces de quai supplémentaires au cent (100) déjà existants;

CONSIDÉRANT QUE la firme a déposé son rapport le 29 octobre 2013 incluant :

- un estimé préliminaire des coûts d'implantation de ces cent (100) espaces de quais supplémentaires,
- des plans de présentation, d'implantation, de services électriques, de topographie, de bathymétrie, d'empiètement hydrique;
- un devis de performance;
- cahier informatif des équipements suggérés.

CONSIDÉRANT QUE l'estimé préliminaire est établie à 1 476 585 \$;

CONSIDÉRANT QUE le coût annuel pour le remboursement du capital et des intérêts sur un emprunt de 1.5 millions à 3% s'établit à 85 188 \$;

CONSIDÉRANT QUE le total des nouveaux revenus annuel pour ces cent espaces de quais supplémentaires s'établit à 150 000 \$ (location un bateau : 50 \$/p x 30 pi/moyenne = 1 500 \$ x 100 bateaux = 150 000 \$);

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la faisabilité du projet et des coûts préliminaires estimés par la firme spécialisé en la matière;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport du directeur général et greffier à ce sujet;

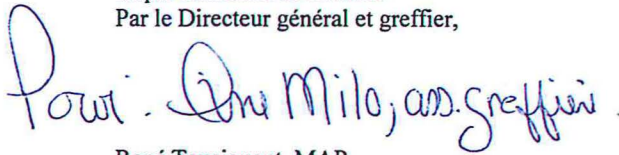
CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des documents transmis par le Directeur général et greffier, monsieur René Tousignant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Leclerc et il est résolu :

QUE le Conseil municipal approuve le projet et autorise la présentation dudit projet aux différents ministères en ne s'objectant pas à la délivrance des autorisations requises.

Adoptée à l'unanimité

Copie conforme et certifiée
Par le Directeur général et greffier,

A handwritten signature in blue ink that reads "René Tousignant, MAP". The signature is written in a cursive style with a large initial 'R'.

René Tousignant, MAP